

Georges Mounin, Les problèmes théoriques de la traduction

Nicolas Ruwet

L'Homme, Année 1964, Volume 4, Numéro 2
p. 141 - 144

[Voir l'article en ligne](#)

Page 141 de cet article

Avertissement

L'éditeur du site « PERSEE » – le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation – détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation. A ce titre il est titulaire des droits d'auteur et du droit sui generis du producteur de bases de données sur ce site conformément à la loi n°98-536 du 1er juillet 1998 relative aux bases de données.

Les oeuvres reproduites sur le site « PERSEE » sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Droits et devoirs des utilisateurs

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site est libre.

Pour un usage scientifique ou pédagogique, à des fins de recherches, d'enseignement ou de communication excluant toute exploitation commerciale, la reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies). La mention Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation sur chaque reproduction tirée du site est obligatoire ainsi que le nom de la revue et- lorsqu'ils sont indiqués - le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute autre reproduction ou communication au public, intégrale ou substantielle du contenu de ce site, par quelque procédé que ce soit, de l'éditeur original de l'oeuvre, de l'auteur et de ses ayants droit.

La reproduction et l'exploitation des photographies et des plans, y compris à des fins commerciales, doivent être autorisés par l'éditeur du site, Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation (voir <http://www.sup.adc.education.fr/bib/>). La source et les crédits devront toujours être mentionnés.

d'une divinité bovine représentée avec le disque solaire entre les cornes, que les Égyptiens ont conservée sous la forme d'Hathor.

Il ne saurait être question de critiquer ici la qualité du matériel comparatif ; il y faudrait une multiple compétence, en matière de peul, de berbère, de basque, de hausa et d'ancien égyptien notamment, dont nous sommes entièrement dépourvu. On ne saurait dénier, d'autre part, à l'auteur le souci de respecter les règles de la méthode comparative : il ne prétend pas d'ailleurs que tous les rapprochements qu'il propose soient également convaincants. Beaucoup plus important nous semble être le fait que tout l'édifice repose sur une base qui eût mérité d'être fermement établie ; il est implicitement admis, en effet, tout au long de l'ouvrage, qu'une langue peut toujours être considérée comme le point de convergence d'influences diverses, ou mieux, comme formée de sédiments déposés au cours des âges, et dont le linguiste est en mesure d'établir, en quelque sorte, la stratigraphie. Cette conception, renouvelée de la théorie des « Kulturkreise », est en opposition avec celle qui voit en toute langue un système évoluant selon ses lois propres, n'empruntant que des éléments susceptibles de s'intégrer à sa propre structure, et qu'il réinterprète de façon telle que, si la forme subsiste parfois, le contenu, lui, est entièrement renouvelé. Comment espérer, dans cette perspective, discerner l'apport « spirituel » (*geistig*) de différents idiomes dont la superposition aurait produit une langue actuellement parlée, et en tirer argument pour identifier ceux-ci ? Quant aux ressemblances lexicales qu'on pourrait déceler, la méthode comparative ne saurait en donner une interprétation sûre, puisque, s'agissant d'une langue mixte, la restitution d'un ancêtre commun est par définition exclue. La présence en peul de formes appartenant à une langue « mauritanienne » apparentée au basque prouverait tout au plus que la communauté fulophone s'est trouvée, à un moment de son histoire, soumise à l'influence, directe ou indirecte, d'un peuple « mauritanien » ; on ne saurait en déduire que le peul est issu de ce que l'auteur appelle (p. 191) « einem Ausgleich zwischen den beiden Elternsprachen, wahrscheinlich einem Ausgleich zwischen zwei verscheidenartigen Gemeinschaften entsprechend ». Il ne nous échappe pas, bien entendu, que cette interprétation de la langue comporte, comme toute théorie, une part d'*a priori* et que le professeur Mukarovsky serait parfaitement en droit de la révoquer en doute. Nous pensons seulement que l'intérêt et la portée de son entreprise auraient été plus clairement définis s'il avait pris soin d'énoncer au préalable le postulat qui la justifie.

L'ouvrage est présenté avec un soin qui fait honneur à son auteur et à la collection dont il constitue le premier volume. Tous les africanistes attendront avec intérêt les prochaines publications.

G. MANESSY

Georges MOUNIN, *Les problèmes théoriques de la traduction*, Paris, éd. Gallimard, Bibliothèque des Idées, 1963, 296 p., 14 × 22,5 cm., 18 F.

L'idée de ce livre est simple, transparente : avant Saussure, la traduction ne posait pas de problèmes théoriques. Tout le monde croyait à l'unité de l'esprit humain, les mots désignaient les choses, les choses étaient les mêmes pour tous, et, pour traduire, il suffisait de connaître les mots différents qui, dans des langues différentes, désignaient les mêmes choses. La linguistique structurale a changé tout cela : la notion de système, l'idée qu'un signe se définit par sa place relativement aux autres signes de la langue, que le rapport vertical des signes aux choses est déterminé par le rapport latéral des signes entre eux, tout cela rendrait théoriquement la traduction, c'est-à-dire le passage d'un système à un autre, impossible — d'autant plus que l'ethnologie et l'ethnolinguistique (les néo-humboldtiens, Whorf), démontreraient que les cultures humaines sont extrêmement différentes les une des autres, voire étanches, et que, de plus, des langues différentes façonnent des visions du monde irréductibles entre elles.

En foi de quoi, l'apport « théorique » de Mounin se ramène à ceci : bien sûr, toutes ces